

## Les entreprises du commerce du marché de l'art

François Rouet\*

Les principales activités commerciales du marché de l'art ne sont pas identifiées en tant que telles dans la nomenclature d'activités française en vigueur<sup>1</sup>, ce qui empêche toute description statistique des activités et des entreprises qui les exercent (galeristes, antiquaires, libraires d'anciens...) à partir des enquêtes sectorielles annuelles, portant sur le commerce, réalisées par l'Insee.

Il est cependant possible d'obtenir, à partir de ces enquêtes, une série d'indications statistiques, jusqu'ici inédites, sur les activités et les entreprises concernées, grâce à une exploitation spécifique menée par le département Commerce de l'Insee à la demande du DEPS. Ainsi, l'activité commerciale d'environ 15 000 entreprises de commerce d'art qui réalisent un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros grâce à cette activité a pu être étudiée. Les résultats portent essentiellement sur quatre activités commerciales : le commerce d'œuvres d'art contemporain, la vente d'antiquités, d'objets d'art et de meubles anciens, la vente d'objets de récupération et enfin la vente de livres anciens et d'occasion, activités relevant de trois codes Naf différents (52.4Z, 52.5Z et 52.6E). On dispose également de données sur deux activités commerciales très spécifiques : la vente de pièces de collection et celle de timbres-poste de collection<sup>2</sup>.

### Vers une appréciation plus assurée du marché de l'art\*

L'exploitation réalisée permet d'obtenir le poids économique des activités commerciales du marché de l'art. Les quelque 15 000 entreprises de l'ensemble de ses branches<sup>1</sup> réalisent dans ces activités près de 2 milliards d'euros sur un chiffre d'affaires total de près de 2,5 milliards et emploient au total près de 12 000 salariés<sup>2</sup>. Les entreprises réalisant leur chiffre d'affaires majoritairement dans une de ces activités y réalisent un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,8 milliard d'euros sur un total de 1,9 milliard d'euros et emploient au total de l'ordre de 9 000 salariés<sup>3</sup>.

On peut ainsi mieux apprécier le poids total des opérations commerciales relevant du marché de l'art même si une bonne part reste mal connue du côté des transactions entre particuliers, des opérations faites avec règlement hors du territoire national ou encore des ventes en atelier. Si les ventes publiques de ce type de biens représentent environ 800 millions d'euros en 2006<sup>4</sup> et si les ventes en atelier doivent dépasser le montant déclaré à la Maison des artistes (un peu moins de 400 millions d'euros), on obtient un total de l'ordre de 3,5 milliards d'euros qui peut être considéré comme une estimation minimale. Sur ce total, les ventes commerciales représentent la majorité (de l'ordre de 60 %), les ventes publiques sont de l'ordre de 23 % et les ventes en atelier 17 %.

1. Compte tenu de la multi-activité d'une partie d'entre elles.

2. Ces estimations de l'emploi portent sur l'emploi total des entreprises et non sur l'emploi dans les activités du commerce du marché de l'art. Il s'agit d'estimations établies à partir de la ventilation des entreprises par tranches d'effectifs.

3. *Ibid.*

4. Source : *Chiffres clés 2009*, Paris, DEPS, Ministère de la Culture/La Documentation française, 2009, p. 51.

\* Voir également Philippe LIMOUZIN-LAMOTHE, « Une approche quantitative du marché de l'art », *Journal des arts*, 23 janvier-5 février 2009.

\* Chargé d'étude au DEPS.

1. La présente exploitation ayant été réalisée sur la base de données relatives à l'année 2006, la nomenclature en vigueur était la Naf 2003, et non pas la Naf 2008 rév. 2, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

2. Les sociétés de vente volontaire aux enchères publiques (code 74.8K) qui sont tenues de fournir des informations régulières sur leur activité au Conseil des ventes, organisme de régulation, ne sont en revanche pas intégrées à l'analyse.

## UNE POPULATION IMPORTANTE DE COMMERCES SPÉCIALISÉS

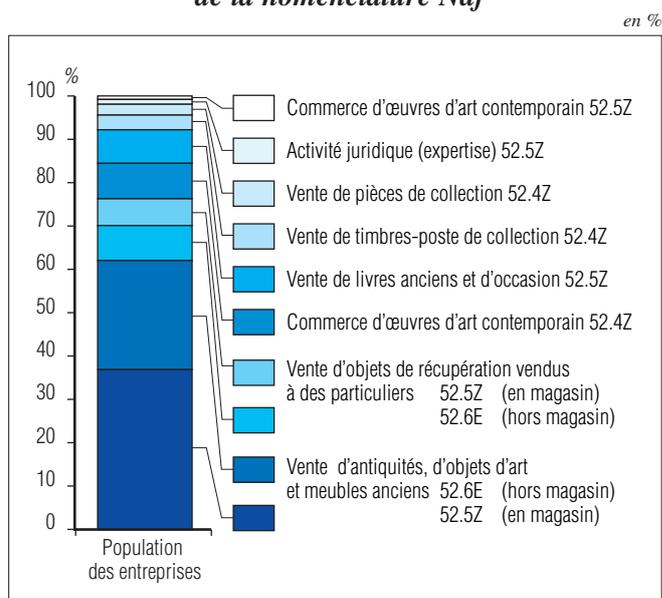
Les résultats permettent d'apprécier l'ampleur de la population des commerces réalisant majoritairement leur activité dans l'une de ces activités : ce sont près de 13 500 entreprises qui exercent majoritairement leur activité dans l'une de ces activités. La population la plus importante est celle qui pratique majoritairement la vente d'antiquités (70 % du total) suivie, de très loin, par les entreprises qui se consacrent à la vente d'objets de récupération (12 %) et par les galeries d'art contemporain (9 %) (graphique 1).

Le taux de spécialisation de ces commerces est fort et dépasse en moyenne 95 % de l'activité dans la plupart des catégories, à l'exception de la brocante en magasin et des vendeurs de pièces et de timbres de collection. Cette forte spécialisation s'applique à des chiffres d'affaires moyens très variables d'une catégorie à l'autre mais particulièrement élevés pour les galeries d'art contemporain et les commerces d'antiquités en magasin (respectivement 315 000 € et 207 000 € contre 144 000 € pour l'ensemble) (tableau 1).

Enfin, dans l'ensemble des activités à l'exception de la vente d'antiquités, les entreprises spécialisées (c'est-à-dire réalisant la majorité de leur offre d'affaires dans l'activité) sont généralement d'une taille inférieure à celle des entreprises qui exercent les mêmes activités de manière minoritaire. C'est particulièrement le cas pour la vente d'œuvres d'art contemporain, de pièces de collection et, surtout, de livres anciens ou d'occasion (voir annexe 2).

Il est probable que les entreprises exerçant majoritairement leur activité dans l'ensemble de ces acti-

**Graphique 1 – Répartition des entreprises exerçant majoritairement une activité de commerce de l'art selon les postes de la nomenclature Naf**



Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009

vités prises globalement sont encore plus nombreuses car l'exercice concomitant de plusieurs de ces activités semble fréquent (antiquités et livres anciens ou pièces de collection, brocante et livres d'occasion...). La population supplémentaire à prendre alors en compte, bien inférieure à celle des entreprises ayant une activité minoritaire dans l'une au moins des activités répertoriées soit un peu plus de 3 000 (3 104), pourrait être de l'ordre de quelques centaines.

**Tableau 1 – Les entreprises exerçant une activité du commerce de l'art comme activité majoritaire**

Activité	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires total moyen (en milliers d'euros)	Taux de spécialisation dans l'activité (en %)
Vente d'œuvres d'art contemporain*	1 170	315	99
Vente d'antiquités, objets d'art et meubles anciens	9 425	142	95
– dont en magasin	5 696	207	95
– dont hors magasin	3 729	44	98
Vente d'objets de récupération	1 630	74	76
– dont en magasin	591	125	73
– dont hors magasin	1 039	29	100
Vente de livres anciens et d'occasion	802	80	95
Vente de pièces de collection	266	139	78
Vente de timbres-poste de collection	212	113	79
<b>Total</b>	<b>13 505</b>	<b>144</b>	<b>95</b>

\* Les données relatives aux vendeurs d'art contemporain, entreprises classées en commerces d'occasion (52.5Z), sont couvertes par le secret statistique.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009

## DES COMMERCE SPÉCIALISÉS QUI RÉALISENT L'ESSENTIEL DE CES ACTIVITÉS

Les activités commerciales étudiées sont très largement le fait des entreprises qui les exercent de manière majoritaire. D'abord, la plus grande partie des entreprises concernées par au moins une activité (appartenant à la branche) réalisent la majorité de leur chiffre d'affaires dans cette activité : 13 505 sur 16 609 soit 81 % (voir tableau 2, ligne 1). Cette caractéristique concerne particulièrement le commerce d'antiquités et d'œuvres d'art contemporain ; seule la vente de timbres de collection y déroge (39 %).

Le même phénomène s'observe concernant le chiffre d'affaires dans chaque activité : il est réalisé en quasi-totalité par des entreprises qui en font leur activité majoritaire : 97 % pour l'ensemble, 79 % au minimum pour la vente de timbres-poste de collection (tableau 2, ligne 2, graphiques 2 et 3). Il en va de même, quoique dans une moindre mesure, pour les effectifs salariés totaux des entreprises, avec un taux global de 76 %.

Les entreprises exerçant majoritairement leur activité dans l'une de ces activités sont très spécialisées (95 % en moyenne toutes activités confondues). Il en va de même pour l'ensemble des entreprises concernées par une activité : le taux de spécialisation est de 79 % toutes activités confondues,

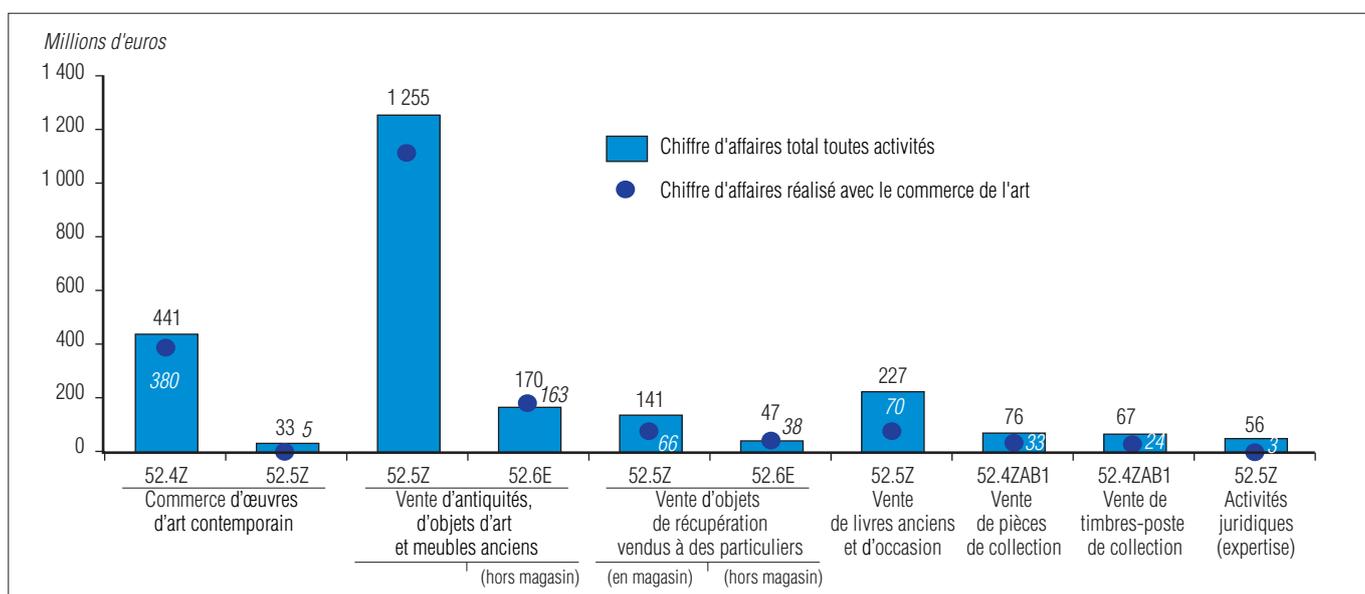
Tableau 2 – Les principales activités du marché de l'art

	Commerce d'œuvres d'art contemporain	Vente d'antiquités	Vente d'objets de récupération	Vente de livres anciens et d'occasion	Vente de pièces de collection	Vente de timbres-poste de collection	Ensemble
Pourcentage des entreprises réalisant la majorité de leur chiffre d'affaires dans l'activité	79	91	68	60	55	39	81
Part du chiffre d'affaires total de l'activité réalisé par les entreprises qui en font leur activité majoritaire	94*	99	88	87	88	79	97
Part du chiffre d'affaires de l'activité dans le chiffre d'affaires total de l'ensemble des entreprises concernées par l'activité (branche)	81	91	55	31	43	36	79

\* Une partie des données manque du fait du secret statistique.

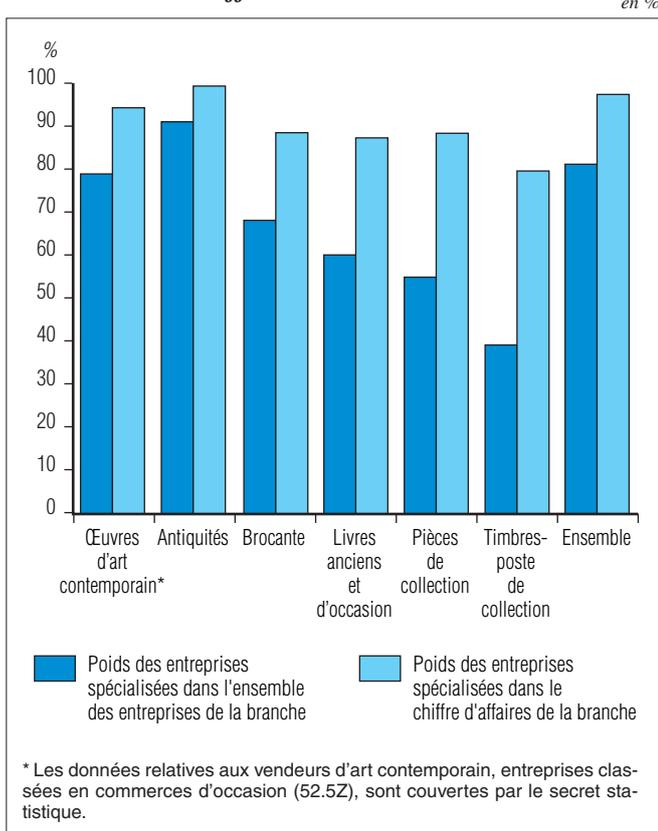
Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009

Graphique 2 – Part du chiffre d'affaires réalisé par les entreprises avec le commerce de l'art



Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009

**Graphique 3 – Poids des entreprises spécialisées dans l'ensemble des entreprises de la branche et dans le chiffre d'affaires de la branche**



Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009

il est tout particulièrement élevé pour le commerce d'œuvres d'art contemporain (81 %) et la vente d'antiquités (91 %) (tableau 2, ligne 3). Il l'est nettement moins pour les autres activités, en particulier pour la vente de livres anciens ou d'occasion (31 %).

## APPROCHE PAR ACTIVITÉ

### Le commerce d'œuvres d'art contemporain : 1 491 entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 385 millions d'euros

Deux types d'entreprises, relevant de deux activités distinctes de la Naf (52.4Z et 52.5Z), ont des activités de vente d'œuvres d'art contemporain. La différence entre ces deux sous-populations est très nette, au regard de leur importance numérique, de leur place dans la vente d'œuvres d'art contemporain et de leur degré de spécialisation dans cette activité.

Que l'on retienne la population totale (1 491 entreprises et 385 millions d'euros) ou la seule population des entreprises totalement spécialisées dans l'art contemporain (1 170 entreprises et 363 millions d'euros), on obtient un ordre de grandeur très proche de celui des diffuseurs cotisant à la Maison des artistes du fait de leurs ventes d'art contemporain (1 237 entreprises et 345 millions d'euros en 2005).

### Entreprises relevant du commerce divers (52.4Z)

1 356 entreprises réalisent 380 millions d'euros de chiffre d'affaires dans cette activité, pour un chiffre d'affaires total de 441 millions d'euros. Le chiffre d'affaires moyen dans cette activité est de 280 000 € soit 86 % du chiffre d'affaires moyen total. Moins de 10 % de ces entreprises emploient plus de 5 salariés.

Au sein de cette première sous-population, la distinction suivant la part du chiffre d'affaires consacrée au commerce d'art commun est significative : parmi ces entreprises, 1 170 entreprises (soit 86 % d'entre elles) réalisent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires avec la vente d'œuvres d'art contemporain avec un chiffre d'affaires moyen de 310 000 € sur 315 000 €, ce qui témoigne d'une spécialisation quasi complète (98 %). Par ailleurs, on compte parmi elles 81 entreprises employant plus de 5 salariés mais 785 n'en employant aucun.

À l'opposé, 186 entreprises réalisent moins de 50 % de leur chiffre d'affaires en vente d'art contemporain, ce qui représente un chiffre d'affaires moyen de 93 000 € pour un chiffre d'affaires total moyen de 398 000 €, sensiblement plus élevé que pour les précédentes. La part du chiffre d'affaires réalisée dans le commerce d'œuvres d'art contemporain est de 23 % du chiffre d'affaires total de ces entreprises, soit un montant total de 17 millions d'euros.

## **Entreprises relevant du commerce de détail de biens d'occasion (52.5Z)**

135 entreprises réalisent 5 millions d'euros seulement de chiffre d'affaires en vente d'œuvres d'art contemporain. Ces entreprises réalisent en moyenne 37 000 € de leur chiffre d'affaires en vente d'œuvres d'art contemporain, sur un chiffre d'affaires total moyen de 244 000 €, soit seulement 15 %. Seulement 4 % de ces entreprises emploient plus de 5 salariés tandis que 56 % n'en emploient aucun. Le nombre d'entreprises réalisant plus de 50 % de leur chiffre d'affaires en vente d'œuvres d'art contemporain est très réduit.

## **La vente d'antiquités, d'objets d'art et meubles anciens : 10 394 entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 1,281 milliard d'euros**

Les entreprises concernées relèvent de deux positions différentes au sein de la Naf. Ces deux sous-populations d'entreprises numériquement importantes présentent les caractéristiques communes d'être très spécialisées dans la vente d'antiquités, d'œuvres d'art et de meubles anciens et d'employer peu de personnel. En revanche, elles diffèrent très sensiblement quant au chiffre d'affaires moyen réalisé dans cette activité et, partant, quant à leur contribution respective au chiffre d'affaires de la branche.

## **Entreprises relevant de la vente au détail de biens d'occasion (52.5Z)**

6 203 entreprises pèsent 1,135 milliard d'euros dans cette activité sur un chiffre d'affaires total de 1,255 milliard d'euros. Le chiffre d'affaires moyen réalisé par la vente d'antiquités est ainsi de 183 000 € sur un total de 202 000 €, ce qui témoigne d'une forte spécialisation pour 91 % des entreprises. Parmi celles-ci, 3 % seulement emploient plus de 5 salariés et 71 % n'ont pas recours à l'emploi salarié.

La quasi-totalité de ces entreprises (92 %) réalisent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires avec la vente d'antiquités, d'objets d'art et de meubles anciens. Le chiffre d'affaires moyen de la vente d'antiquités est de 196 000 €, soit 95 % du chiffre d'affaires global moyen (207 000 €), ce qui signale une très forte spécialisation. Parmi ces entreprises, 152 emploient plus de 5 salariés tandis que 4 097 n'en emploient aucun.

Les 507 autres entreprises réalisent moins de 50 % de leur chiffre d'affaires de la vente d'antiquités, en moyenne 35 000 € sur 152 000 € soit 23 % : il s'agit d'entreprises au chiffre d'affaires sensiblement plus faible. Le chiffre d'affaires total réalisé en antiquités, objets d'art et meubles anciens s'avère également très faible : 17 millions d'euros.

## **Entreprises relevant de la vente au détail hors magasin (52.6E)**

4 191 entreprises réalisent un chiffre d'affaires dans l'activité de 163 millions d'euros seulement. Leur chiffre d'affaires moyen réalisé dans la vente d'antiquités est de 39 000 € (pour un chiffre d'affaires total moyen de 41 000 €), soit 96 % de l'ensemble de leur activité, ce qui atteste, là aussi, d'une très forte spécialisation, mais pour un niveau d'affaires beaucoup plus faible. Il faut souligner qu'aucune de ces entreprises n'emploie de salarié.

La quasi-totalité (89 %) de ces entreprises (3 729) réalise plus de 50 % du chiffre d'affaires dans cette activité, soit en moyenne 43 000 € sur 44 000 € (98 %). Les 462 autres entreprises n'en font pas leur activité principale et n'en tirent en moyenne qu'un chiffre d'affaires de 3 000 € sur 11 000 €, soit 20 %.

Enfin, 779 entreprises réalisent des commissions sur vente de ces mêmes biens d'antiquités, et réalisent un faible chiffre d'affaires de 33 millions d'euros. Le chiffre d'affaires moyen pour cette activité (42 000 €) ne représente que 7 % de leur chiffre d'affaires total (243 000 €). Au-delà des 104 entreprises qui réalisent la moitié au moins de leur chiffre d'affaires avec ces commissions, il s'agit plutôt d'une activité marginale pour des entreprises de taille moyenne plutôt plus élevée. Les entreprises concernées par cette activité réalisent vraisemblablement une part de leur chiffre d'affaires en vente d'antiquités<sup>3</sup>.

## **Les ventes d'objets de récupération à des particuliers (marbres, meubles...) : 2 300 entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 104 millions d'euros**

Cette activité évoque plutôt la brocante, à la différence de la précédente qui correspond pour partie à l'activité d'antiquaires. Elle concerne deux types d'entreprises. Là encore, deux sous-populations de taille différente – environ 600 entreprises contre un millier – sont relativement spécialisées dans le commerce d'art (80 % en moyenne), mais

3. Le cumul d'activités est un aspect qui n'a pu être abordé ici.

totalisent des chiffres d'affaires de niveau sensiblement différents<sup>4</sup>.

### **Entreprises relevant de la vente d'occasion en magasin (52.5Z)**

1 073 entreprises pèsent 66 millions d'euros dans cette activité. Leur chiffre d'affaires moyen dans l'activité est de 62 000 €, soit 47 % de leur chiffre d'affaires total, ce qui atteste d'une spécialisation limitée. Seules 3 % de ces entreprises emploient plus de 5 salariés.

Parmi ces entreprises, 591 (soit 55 % d'entre elles) réalisent la moitié de leur chiffre d'affaires avec ces biens. Ceci correspond à un chiffre d'affaires moyen dans l'activité de 91 000 €, soit 81 % de leur chiffre d'affaires total. Moins de 1 % de ces entreprises emploient plus de 5 salariés.

482 entreprises réalisent moins de 50 % de leur chiffre d'affaires dans cette activité, avec un chiffre d'affaires moyen de 26 000 € sur 139 000 € (19 %). Leur contribution au chiffre d'affaires total de la branche est de 12 millions d'euros.

### **Entreprises relevant de la vente d'occasion hors magasin (52.6E)**

1 319 entreprises réalisent seulement 38 millions d'euros de chiffre d'affaires avec ces biens. Le chiffre d'affaires moyen dans l'activité est de 29 000 € (81 % de leur chiffre d'affaires total). Plus de 1 000 entreprises sont complètement spécialisées avec un chiffre d'affaires moyen de 29 000 €. Les autres entreprises, réalisant moins de la moitié de leur activité avec ce type de vente, sont au nombre de 280 et réalisent un chiffre d'affaires moyen de 5 000 € (sur 36 000 €, soit 14 %).

### **La vente de livres anciens et livres d'occasion : 1 332 entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros<sup>5</sup>**

Ces entreprises sont moins spécialisées cependant : leur chiffre d'affaires moyen est de 53 000 €, ce qui représente une part minoritaire (31 %) de leur chiffre d'affaires total.

802 entreprises réalisent la moitié au moins de leur chiffre d'affaires, soit 76 000 € en moyenne (95 % d'un chiffre d'affaires total moyen de 80 000 €). Elles sont donc fortement spécialisées.

Seules 0,6 % de ces entreprises emploient plus de 5 salariés.

En revanche, les 530 entreprises qui tirent moins de la moitié de leur chiffre d'affaires de la vente de livres anciens ou d'occasion réalisent dans cette activité en moyenne 17 000 €, soit 12 % seulement d'un chiffre d'affaires total beaucoup plus élevé (305 000 € en moyenne). Leur contribution au chiffre d'affaires de la branche est faible : 9 millions d'euros. Il s'agit vraisemblablement de l'activité très secondaire de vendeurs importants d'antiquités.

### **La vente de pièces de collection et de timbres-poste de collection : près de 1 000 entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 54 millions d'euros**

Ces deux activités présentent des traits communs quant au nombre d'entreprises concernées (environ 500) et à leur caractère de vente très secondaire, au-delà d'un petit noyau de spécialistes. Il s'agit donc là de deux domaines de moindre spécialisation que les commerces précédents. Au-delà d'un nombre limité de spécialistes, ces activités constituent toutes deux une part très secondaire de l'activité d'autres vendeurs relevant certainement pour une bonne part des catégories précédentes.

### **La vente au détail de pièces de collection**

Elle concerne 450 entreprises pour un chiffre d'affaires modique de 30 millions d'euros (69 000 € en moyenne sur 158 000 €, soit 43 %).

Plus de la moitié des entreprises (266) réalisent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires avec ces biens, soit 109 000 € en moyenne sur un total de 139 000 €, soit 78 %. Les autres, au nombre de 214, qui en tirent moins de la moitié de leur chiffre d'affaires réalisent en moyenne 19 000 € sur un total de 182 000 €, soit 10 %.

550 entreprises vendent des timbres-poste de collection pour 24 millions d'euros soit, en moyenne, 44 000 € sur 122 000 € de chiffre d'affaires total (36 %).

212 entreprises en tirent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires et, en moyenne, 90 000 € sur 113 000 €, soit 79 %. Aucune d'entre elles ne dépasse les 5 salariés. Les autres, au nombre de 338, réalisent moins de la moitié de leur chiffre d'affaires avec la vente de timbres-poste de collection : 15 000 € sur 127 000 €, soit 12 %. ■

4. Seules une vingtaine d'entreprises réalisent des commissions sur les ventes au détail de ces types de biens pour un chiffre d'affaires marginal (2 millions d'euros).

5. Il faut souligner que la vente de livres anciens et d'occasion est loin d'être intégralement retracée ici, dans la mesure où l'activité de librairie de détail (52.4R) n'est pas prise en compte, alors que la vente accessoire de livres anciens ou d'occasion peut représenter une part importante de l'activité de certaines librairies de livres neufs.

**Tableau 3 – Données de synthèse sur les principales activités et les entreprises concernées**

	Commerce d'œuvres d'art contemporain	Vente d'antiquités	Vente d'objets de récupération	Vente de livres anciens et d'occasion
Nombre total d'entreprises de la branche	1 491	10 394	2 392	1 332**
Nombre total d'entreprises du secteur (> 50 %)	1 171	9 425	1 630	802
Nombre total d'entreprises de la branche hors secteur (< 50 %)	320	971	762	530**
Chiffre d'affaires de la branche (millions d'euros)	385	1 298	104	70**
Chiffre d'affaires total des entreprises de la branche	474	1 425	188	227**
Chiffre d'affaires de la branche intra-secteur	363*	1 280	92	61
Chiffre d'affaires total des entreprises du secteur	368*	1 343	121	64
Estimation des effectifs totaux des entreprises de la branche	2 500	6 300	1 000	1 900
Estimation des effectifs totaux des entreprises du secteur	1 900*	5 550	550	900

\* Une partie des données manque du fait du secret statistique.  
\*\* Données rendant compte partiellement de la totalité de l'activité.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009

## Méthodologie

Les postes de la nomenclature Naf au niveau détaillé dans lesquels figurent les activités du marché de l'art ont d'abord été identifiés, sans qu'elles soient pour autant individualisées en leur sein. Il s'agit des trois postes suivants : « commerce de détail divers en magasin spécialisé » (52.4Z), « commerce de détail de biens d'occasion » (52.4Z) ainsi que « commerce de détail non alimentaire sur éventaire et marchés » (52.6E).

Pour ces trois postes, les données relatives à la ventilation du chiffre d'affaires des entreprises ont été exploitées. La ventilation du chiffre d'affaires est spécifique pour chaque poste et fait apparaître, pour chacun d'eux, des biens et services concernant le marché de l'art. Il est dès lors possible de comptabiliser d'une part les entreprises et leurs effectifs totaux et d'autre part les chiffres d'affaires concernés. Cette exploitation spécifique a porté sur les données relatives à l'année 2006.

La qualité et la pertinence des résultats sont directement liées aux critères d'exploitation retenus et impliquent que les deux conditions suivantes soient réunies :

- les entreprises ayant tout ou partie de leur activité dans le marché de l'art doivent effectivement être concentrées, en termes de code APE, dans les trois postes de la nomenclature retenus. Il semble que ce soit le cas, à l'exception de la vente de livres anciens ou d'occasion, que l'on retrouve de manière non négligeable associée à une activité principale de vente de livres neufs ;
- la ventilation du chiffre d'affaires doit être correctement effectuée par les entreprises commerciales du marché de l'art dans l'enquête annuelle Entreprises, ce qui reste difficile à déterminer puisque, précisément, seules les entreprises qui procèdent à la ventilation de leur chiffre d'affaires peuvent être identifiées comme telles. On observe que les entreprises de ces trois postes, dans leur ensemble, répondent correctement à cette question comme l'indique le tableau suivant ; on peut donc penser qu'il en va de même des entreprises du marché de l'art.

### Pratique par les entreprises de la ventilation du chiffre d'affaires réalisé

en %

Code APE	Part des entreprises ayant effectué une ventilation de leur chiffre d'affaires par produit	Part des effectifs des entreprises ayant effectué une ventilation de leur chiffre d'affaires par produit	Part du chiffre d'affaires des entreprises ayant effectué une ventilation de leur chiffre d'affaires par produit
52.4Z	83	88	92
52.5Z	86	97	87
52.6E	90	72	81

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009

## ANNEXE 1 – Liste des postes intéressant le marché de l'art pour la ventilation du chiffre d'affaires des entreprises commerciales des secteurs\* 52.4Z, 52.5Z et 52.6E

### Secteur 52.4Z : commerce de détail en magasin spécialisé

- Timbres-poste de collection (52.4Z)
- Pièces de collection (52.4Z)
- Œuvres d'art contemporain (52.4Z)

### Secteur 52.5Z : commerce de détail de biens d'occasion

- Antiquités, objets d'art et meubles anciens (52.5Z)
- Objets de récupération vendus à des particuliers (marbres, meubles...) (52.5Z)
- Livres anciens et livres d'occasion (52.5Z)

- Œuvres d'art contemporain (52.4Z)
- Commissions sur ventes au détail d'antiquités, objets d'art et meubles anciens (52.5Z)
- Commissions sur ventes au détail d'objets de récupération (marbres, meubles...) (52.5Z)
- Activités juridiques (expertise d'œuvres d'art) (74.1A)

### Secteur 52.6E : commerce de détail hors magasin

- Antiquités, objets d'art et meubles anciens (52.5Z)
- Objets de récupération vendus à des particuliers (marbres, meubles...) (52.5Z)

\* Est indiqué entre parenthèses le poste de la nomenclature auquel est rattachée l'activité correspondante.

## ANNEXE 2 – Données détaillées

	Œuvres d'art contemporain	Œuvres d'art contemporain	Antiquités, objets d'art, meubles anciens	Antiquités, objets d'art, meubles anciens	Objets de récup. à des particuliers	Objets de récup. à des particuliers	Livres anciens et d'occasion	Pièces de collection	Timbres de collection	Activités juridiques (expertise)
	52.4Z	52.5Z	52.5Z	52.6E	52.5Z	52.6E	52.5Z	52.5Z	52.5Z	52.5Z
Nombre d'entreprises	1 356	135	6 203	4 191	1 073	1 319	1 332	40	550	168
Chiffre d'affaires activité*	380	5	1 135	163	66	38	70	33	24	3
Chiffre d'affaires total*	441	33	1 255	170	141	47	227	76	67	56
Chiffre d'affaires moyen activité**	280	37	183	39	62	29	53	69	44	18
Chiffre d'affaires moyen total**	325	244	202	41	131	36	170	158	122	333
% de l'activité totale	86	15	90	96	47	81	31	43	36	5
<b>dont plus de 50 % du chiffre d'affaires dans l'activité</b>										
Nombre d'entreprises	1 170	C	5 696	3 729	591	1 039	802	266	212	0
Chiffre d'affaires activité*	363	C	1 118	162	54	37	61	29	19	0
Chiffre d'affaires total*	368	C	1 178	165	74	37	64	37	24	0
Chiffre d'affaires moyen activité**	310	C	196	43	91	29	76	109	90	0
Chiffre d'affaires moyen total**	315	C	207	44	125	29	80	139	113	0
% de l'activité totale	99	C	95	98	73	100	95	78	79	///
<b>dont moins de 50 % du chiffre d'affaires dans l'activité</b>										
Nombre d'entreprises	182	C	507	462	482	280	530	214	338	168
Chiffre d'affaires activité*	17	C	17	1	12	1	9	4	5	3
Chiffre d'affaires total*	73	C	77	5	67	10	163	39	43	56
Chiffre d'affaires moyen activité**	93	C	35	3	26	5	17	19	15	18
Chiffre d'affaires moyen total**	398	C	152	11	139	36	305	182	127	333
% de l'activité totale	23	C	23	20	19	14	12	10	12	5

\* En millions d'euros.  
\*\* En milliers d'euros.  
C : données couvertes par le secret statistique.

Source : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009

### L'essentiel en quelques chiffres

**13 505 entreprises spécialisées** dans le commerce de l'art • **1 914 millions d'euros de chiffre d'affaires** réalisé par ces entreprises spécialisées • **9 000 emplois** dans ces entreprises spécialisées • **Taux de spécialisation de 95 %** dans l'activité